





Année 2023

*Rétrospective d'une année  
riche en défis*



# DISCOURS DE S.M LE ROI MOHAMED 6



“

Aujourd’hui, Nous misons sur l’investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l’économie nationale et l’ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs.

...A ce propos, Nous aimerions insister à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre effective de la Charte de déconcentration administrative, la simplification et la digitalisation des procédures, la facilitation de l’accès au foncier et aux énergies vertes, l’appui financier aux porteurs de projets.

”

Extrait du discours de SM le Roi Mohamed VI, le vendredi 14 octobre 2022 ,au Parlement à l’occasion de l’ouverture de la 1ère session de la 2ème année législative de la 11ème législature

“

Par ailleurs, Nous vous invitons à réfléchir à l’adoption de mécanismes inédits et innovants, permettant la conception d’un nouveau système urbain propre à assurer une bonne qualité de vie au profit de nos citoyens. Outre la fourniture aux populations de logements décents pour préserver leur dignité, il convient de mettre en place, à leur bénéfice, un environnement propre adapté aux exigences de la croissance économique et d’élaborer des plans d’urbanisme intelligents, qui font de l’élément humain leur raison d’être et leur finalité.

”

Extrait du Message de SM le Roi Mohammed VI aux participants à la 2ème édition du forum ministériel arabe sur le logement et le développement urbain - 21 décembre 2017-





## A PROPOS DE CE YEARBOOK

**La rétrospective sonne l'heure du bilan.  
Retour dans le passé pour un meilleur  
avenir.**

“

Chers collaborateurs et partenaires,

C'est avec une grande fierté et un sentiment d'accomplissement que je m'adresse à vous dans le cadre de ce Yearbook de l'Agence Urbaine de Béni Mellal. Cette publication annuelle est bien plus qu'un simple recueil de moments passés ; elle témoigne de notre engagement commun envers une réflexion en profondeur avec tous les acteurs concernés par la production de l'espace urbain et rural en vue d'explorer les voies et moyens permettant d'opérer une transition significative vers la production des territoires et des espaces de vie décentes et accessibles. Afin de parvenir à cette transition, l'ensemble des acteurs concernés (Départements Ministériels, Autorités Régionales, Autorités Provinciales, Autorités Locales, collectivités locales, société civile et citoyens) sont appelés à se mobiliser d'avantage pour contribuer à repenser l'urbanisme et l'habitat dans les années d'avenir.

Il s'agira de promouvoir des systèmes de planification territoriales et de production d'espaces de vie plus intelligents, plus innovants, plus participatifs, plus attractifs et centrés sur la promotion des investissements productifs, l'inclusion sociale, la durabilité, la résilience et construits également autour d'une vision prospective commune avec l'adhésion de tous les acteurs concernés précités et où chacun peut y trouver sa place et y inscrire son action.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des défis et des succès, mais c'est dans ces moments que notre résilience et notre détermination ont été mises à l'épreuve. Grâce à l'effort collectif de notre équipe dévouée, nous avons atteint des jalons significatifs et contribué de manière tangible à l'évolution de nos espaces .



**M. BOUICHICHAN MUSTAPHA**  
DIRECTEUR DE L'AUBM

Le bilan de l'année 2023 témoigne et confirme ainsi de manière éclatante le progrès, le développement et l'amélioration continue de notre établissement. Au niveau interne, nous avons tous le même objectif : il faut promouvoir une planification fondée sur des outils innovants avec une capacité croissante en termes d'accompagnement et d'appui technique aux Collectivités Territoriales, aux investisseurs ainsi qu'aux citoyens en vue de conjuguer toutes les initiatives pour soutenir le processus de développement de notre Cher Royaume.

Cependant, ce travail n'aurait jamais existé sans la collaboration de tout le personnel de l'Agence Urbaine de Béni Mellal.

Que ce Yearbook serve non seulement de rétrospective, mais aussi d'inspiration pour les défis à venir. Pussions-nous continuer à collaborer avec sérieux, passion et détermination, ouvrant la voie à des avancées significatives dans le domaine de l'urbanisme.

Je vous remercie tous pour votre engagement continu et votre mobilisation inestimable à la mission de l'Agence Urbaine et que tous ceux que je n'ai pas pu citer ici soit assurés de ma reconnaissance.



# PLAN

- 01** VISITE DE MADAME LA MINISTRE : NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS EN MARCHÉ
- 02** SEISME D'EL HAOUZ : L'EFFORT ET LA MOBILISATION SE POURSUIVENT
- 03** INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023
- 04** LE MONDE RURAL : COMPOSANTE SPATIALE IMPOSANTE DANS LE TERRITOIRE
- 05** ÉTUDES ET PLANIFICATION SPATIALE : UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE ET OPÉRATIONNELLE
- 06** VERS UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET DURABLE
- 07** COMMUNICATION ET FORMATIONS: DES VECTEURS ESSENTIELS D'AMÉLIORATION

# NOS VALEURS

*Pour la réussite de ses missions, l'Agence Urbaine de Béni Mellal s'appuie sur trois valeurs qui font sa singularité:*

## Efficacité

*Nous atteignons l'efficacité dans nos services grâce au partage des connaissances, au développement des ressources humaines, à l'amélioration continue et à une qualité de planification exemplaire.*



## Responsabilité

*Notre responsabilité et notre éthique consistent à répondre aux différents besoins en préservant l'intérêt à long terme de l'ensemble des parties prenantes. Nous attachons autant d'importance à la façon d'atteindre les résultats qu'aux résultats eux-mêmes.*



## Innovation

*Nous améliorons sans cesse nos relations avec nos différentes cibles en tirant profit des innovations numériques et en agissant ensemble pour adapter nos solutions et nos pratiques aux usages de demain.*



# FONDEMENTS ET RÉFÉRENTIELS

## 1 CONSTITUTION 2011

- Faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits à un logement décent ;
- Les services publics sont organisés sur la base de l'égal accès des citoyennes et citoyens, de la couverture équitable du territoire national et de la continuité des prestations.

## 2 NMD

- Des territoires résilients et de développement;
- Un aménagement intégré des territoires;
- Renforcement de la résilience territoriale en réponse au changement climatique;
- Un meilleur cadre de vie avec une connectivité et une mobilité renforcée.

## 3 RÉGIONALISATION AVANCÉE

- Rôles renforcés des Régions, des Provinces et des Préfectures en tant que collectivités Territoriales;
- La Région en tant que modèle de développement social, durable et solidaire.



# FONDEMENTS ET RÉFÉRENTIELS

4

## NOUVELLE CHARTE D'INVESTISSEMENT

- Améliorer l'impact des investissements, en termes de création d'emplois;
- Réduire les disparités territoriales en matière d'attractivité des investissements;
- Orienter les investissements vers les secteurs stratégiques et productifs à haute valeur ajoutée;

5

## PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

- Renforcer les Fondement de l'Etat social;
- Réduire les disparités territoriales en matière d'attractivité des investissements;
- Accompagner la transformation de l'économie nationale pour des opportunités d'emploi pour tous.

6

## ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

- Améliorer le cadre de vie des citoyens et de garantir leur dignité ;
- Réduire les inégalités sociales et territoriales;
- Promouvoir une planification urbaine renouvelée et incitative.





# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une planification urbaine renouvelée et incitative tout en impulsant une dynamique favorable à un investissement diversifié, productif et durable.

Le Développement du monde rural et la réduction des inégalités sociales et territoriales ;

Soutenir les investissements productifs et stimuler l'activité économique.

Valoriser la qualité architecturale et paysagère en accordant une attention particulière aux tissus anciens.

Faire face aux répercussions du séisme de la région d'ELHAOUZ et contribuer à la réhabilitation et à la reconstruction des zones touchées relevant de la province d'Azilal.

La Numérisation des activités de l'Agence Urbaine et l'accompagnement des chantiers de dématérialisation lancés par le Ministère.



**VISITE DE MADAME LA MINISTRE :  
NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS  
EN MARCHE**

# VISITE DE MADAME LA MINISTRE AUX PROVINCES D'AZILAL ET DE BENI MELLAL

... NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS EN MARCHÉ



**“Ces programmes de développement visent à renforcer les liens entre les zones urbaines et rurales, à réduire les disparités territoriales, à fournir des services publics et à promouvoir l’attractivité des zones rurales, tout en garantissant leur développement durable au niveau de l’ensemble des régions du Royaume”.**

Déclaration de la Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme de l’Habitat et de la Politique de la Ville

Conformément aux hautes instructions Royales et aux recommandations du nouveau modèle de développement décliné à travers la vision du Ministère visant l’appui au développement intégré et durable du monde rural et du renforcement de l’attractivité économique, Mme la Ministre de l’Aménagement du Territoire National, de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la politique de la ville a effectué une visite de terrain le mercredi 14 juin 2023 aux provinces d’Azilal et de Béni Mellal accompagnée de MM. le Wali de la Région, le Gouverneur de la Province d’Azilal et le Président du Conseil Régional, et ce, dont l’objectif de lancer de nouveaux programmes et de suivre l’état d’avancement des chantiers du développement stratégique initié par le ministère au niveau de la Région.

Plusieurs programmes et chantiers ciblant le monde rural et les territoires vulnérables sont désormais sur les rails au niveau des provinces de Beni Mellal et d'Azilal. Le lancement de ces projets a été donné par Mme. la Ministre et ce lors de sa récente visite de terrain auxdites provinces.

Ainsi, Madame la Ministre a donné le coup d'envoi officiel du **Programme National de Développement Intégré des Centres Ruraux Emergents**, du **Programme de Développement Intégré des Territoires Vulnérables**, ainsi que la mise en œuvre du **Programme d'Assistance Technique et Architecturale dans le Monde Rural**.





# 2



**SEISME D'EL HAOUZ : L'EFFORT ET LA MOBILISATION SE POURSUIVENT**

# SÉISME D'EL HAOUZ

## UNE FORTE MOBILISATION NATIONALE

### • *CONTEXTE GÉNÉRAL*

À la suite du séisme qu'a connu la région d'Azilal, à l'instar de nombreuses villes et régions du Royaume, le vendredi 8 septembre 2023, provoquant des pertes humaines et matérielles, notamment dans les communes d'Aït Tamlil et Aït Oumedis, et en application des Directives de SM le Roi Mohamed 6 Que Dieu l'Assiste visant à efficacement gérer les conséquences du séisme, ainsi qu'en accord avec les orientations de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, qui préconisent une intensification des efforts et une forte mobilisation en vue de prendre les mesures nécessaires et appropriées de manière urgente pour assurer les interventions visant à traiter les répercussions de la catastrophe, des mesures d'urgence ont été prises au niveau local, notamment en ce qui concerne le recensement des habitations endommagées, et ce, dans le cadre du programme d'urgence de relogement et de reconstruction.



# SÉISME D'EL HAOUZ

## • VISITE DE MADAME LA MINISTRE

Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de la Politique de la Ville, accompagnée de MM. le Wali de la Région de Béni Mellal-Khénifra, le Gouverneur de la Province d'Azilal, le Président de la Région de Béni Mellal-Khénifra, et en présence du Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, du Directeur Régional de l'Habitat et de la Politique de la Ville, de l'Inspecteur Régional de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que du Directeur Régional de AL OMRANE, a effectué une visite sur le terrain des communes d'Aït Tamlil et Aït Oumedis, touchées par le séisme d'El Haouz.



Au cours de cette visite sur le terrain, Madame la Ministre a tenu à échanger et à communiquer avec les habitants des douars concernés, tout en évaluant la mise en œuvre du programme d'urgence pour le relogement des sinistrés d'El Houz, et ce, conformément aux Directives Royales visant à assurer la sécurité psychologique et la stabilité des sinistrés, ainsi que garantir leur retour à leur vie socio-économique habituelle.

# SÉISME D'EL HAOUZ

## • OPÉRATION DE RECENSEMENT:

À la province d'Azilal, les opérations ont été menées par des comités locales composés par les Autorités Locales, l'Agence Urbaine, l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, la Direction Régionale de l'Habitat, laboratoire public, protection civile, élus... et d'un comité provincial présidé par Monsieur le Gouverneur et composé par MM. le Secrétaire Général de la province, le Préfet de la Police, le Commandant de la Gendarmerie Royale, le Colonel des Forces Auxiliaires, le Commandant de la Protection Civile, le Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, le Directeur Régional de l'Habitat, le Directeur Provincial de l'Equipement, le représentant de labo test et un architecte privé. Ce Comité provincial s'est réuni quotidiennement au siège de la Province et a pour mission la vérification, le contrôle et l'évaluation des travaux des comités locaux.



- **ACCÉLÉRATION DE LA PHASE DE RECONSTRUCTION ET DE RECONFORTEMENT POST SÉISME:**

En exécution des orientations de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville qui préconisent une intensification des efforts et une forte mobilisation, en parfaite coordination avec les Autorités Gubernatoriales, locales et communales, en vue de réussir la mise en œuvre du programme d'urgence de relogement et de reconstruction post séisme, ainsi que suite à l'arrêté gubernatorial instituant la commission technique de coordination et de suivi des travaux d'instruction des demandes d'autorisation de reconstruction et de reconfortement -post séisme-, une réunion a été tenue le mercredi 06 décembre 2023 au siège du cercle de Tidli Fetouaka, sous la présidence de Monsieur le Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal et en présence de l'Autorité Locale, le représentant de la Province d'Azilal, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, le Directeur Régional d'AL OMRANE, le chef de l'antenne de l'AUBM à Azilal et les représentants des communes concernées.

Sous la supervision minutieuse de ladite commission, la réunion a constitué l'occasion, d'une part de se pencher sur les différents dossiers et demandes d'autorisations de reconstruction déposées par les habitants touchés par le séisme et validées par les autorités, et d'autre part de soulever et de mettre en lumière les multiples problématiques et obstacles que peuvent rencontrer les commissions lors de la phase de l'opération de reconstruction, et ce, dans le cadre d'une approche anticipative.



# SÉISME D'EL HAOUZ



# SÉISME D'EL HAOUZ

## 1ER RECENSEMENT

**1**

Commission provinciale  
(5 représentants du  
MATUHPV)

**59**

commissions locales  
(49 représentants du  
MATUHPV)

**10**

COMMUNES  
CONCERNÉES



**412**

DOUARS  
RECENSÉS



**16362**

LOGEMENTS  
RECENSÉS

## 2ÈME RECENSEMENT

**10**

Commissions  
(10 représentants du  
MATUHPV)

**3020**

Doléances déposées et  
traitées

### ETAT D'AVANCEMENT JUSQU'AU 31/12/2023

-Reconstruction: **12/12**

-Reconfortement: **248/722**





# 3



**INDICATEURS DE PERFORMANCE  
2023**

# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023

GESTION URBAINE: INSTRUCTION DES DOSSIERS DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



## 2022



## 2023

**11434** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
1198 (10%)



*petits projets*  
10236 (90%)

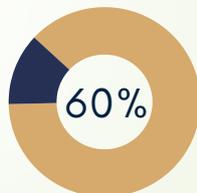
Grands projets



599

Avis Favorables

Petits projets



6203

Avis Favorables

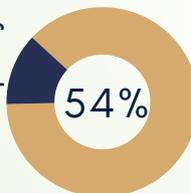
**12539** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
1274 (11%)



*petits projets*  
11268 (89%)

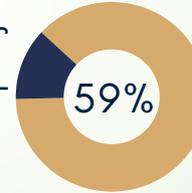
Grands projets



690

Avis Favorables

Petits projets



6700

Avis Favorables



# UNE GESTION URBAINE RENOUVELÉE ET OPÉRATIONNELLE

## • DÉLAI MOYEN D'INSTRUCTION EN JOURS

Dans le cadre de l'amélioration continue des services dévoués aux citoyens, et suite au contrat d'objectifs et de performance 2023 signé avec le Ministère de tutelle, l'AUBM s'engage activement à performer continuellement ses activités. Dans ce sens, l'Établissement a gagné le pari en diminuant le délai moyen d'instruction des grands projets et des petits projets.



# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023

NOTES DE RENSEIGNEMENT URBANISTIQUES



## NOMBRE DE NRU DÉLIVRÉES



## DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE



## NRU PAR TYPE

2022



167



2129

2023



151



1224

# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023

## RÉEXAMEN DES GRANDS PROJETS EN SOUFFRANCE

ACCOMPAGNEMENT PAR LA  
LETTRE CIRCULAIRE N°2168 DU  
21 AVRIL 2023



**177** grands  
projets identifiés  
pour le réexamen



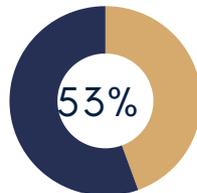
### SITUATION APRÈS RÉEXAMEN



**65**  
GP  
RÉEXAMINÉS



%avis  
favorables



**53%**  
**35** GP  
DÉBLOQUÉS



**263**  
EMPLOIS  
CRÉÉS



**1048**  
MMdhs  
d'investissement





## RÉEXAMEN... RÉSULTAT DU PROCESSUS ENGAGÉ

**65**  
Projets  
réexaminés



**25**  
commissions  
tenues

**35**  
Avis  
favorables

# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023

## RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGLEMENTAIRES

**“Cette opération accorde aux citoyens une chance pour rendre réglementaires leurs constructions et réduire ainsi les manifestations d’exclusion sociale et spatiale, à travers un accès équitable aux services publics, conformément aux Hautes Instructions Royales et aux orientations du Nouveau modèle de Développement”.**

Déclaration de la Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme de l’Habitat et de la Politique de la Ville



### OBJECTIFS



- ▶▶ Lutter contre la prolifération des constructions non réglementaires;
- ▶▶ Régulariser les bâtisses et les intégrer dans le tissu urbain;es bâtisses et de les intégrer dans le tissu urbain;
- ▶▶ Contribuer au traitement des infractions urbanistiques accumulées
- ▶▶ Améliorer le cadre de vie des citoyens et de garantir leur dignité

**RÉFÉRENCE: DÉCRET N° 2.23.103 RELATIF À L’OCTROI DU PERMIS DE RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGLEMENTAIRES.**

# RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGLEMENTAIRES

265

DEMANDES DE  
RÉGULARISATION

6

mois de pratique

## POURCENTAGE DES ACCORDS ET DES REJETS



## POURCENTAGE DES REJETS SELON LE TYPE DES PROJETS



## AUTORISATION DE RÉGULARISATION ACCORDÉE PAR NATURE



HABITAT

## AUTORISATION DE RÉGULARISATION ACCORDÉE PAR TYPE



construction  
réalisée sans  
autorisation



construction  
non conforme à  
l'autorisation



# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2023

COMMISSION RÉGIONALE UNIFIÉE D'INVESTISSEMENT (CRUI)

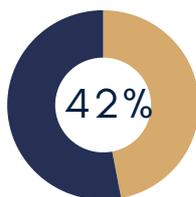
115  
PROJETS  
INSTRUITS



458 318 M2  
superficie  
globale utilisée

## INDICATEURS CLÉS

%avis  
favorables



### RÉPARTITION DES PROJETS SELON LE TYPE



## IMPACT



363

postes  
d'emploi créés



759

montant  
d'investissement  
(MDH)





4



**LE MONDE RURAL : COMPOSANTE  
SPATIALE IMPOSANTE DANS LE  
TERRITOIRE**

# LE MONDE RURAL : COMPOSANTE SPATIALE IMPOSANTE DANS LE TERRITOIRE

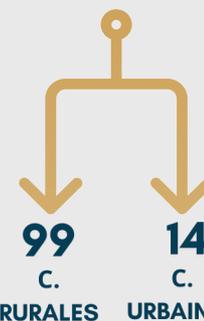
RESSORT TERRITORIAL DE L'AUBM



**4**  
provinces



**113**  
COMMUNES  
TERRITORIALES



99 C.T ( 87,6% DU RESSORT TERRITORIAL )  
53% DE LA POPULATION ( 40% MOYENNE NATIONALE )

# MONDE RURAL: INDICATEURS CLÉS

## 2022



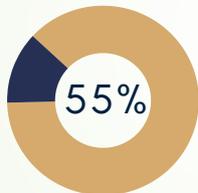
## 2023

**3498** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
429 (12%)

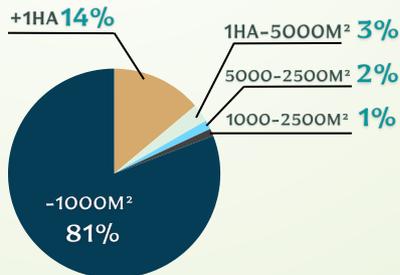


*petits projets*  
3069 (88%)



1933  
Avis Favorables

Répartition  
des AF selon  
le minimum  
parcellaire

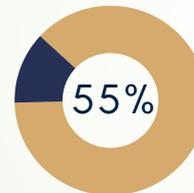


**4156** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
421 (11%)

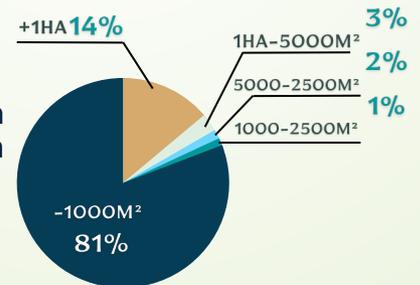


*petits projets*  
3735 (89%)



2311  
Avis Favorables

Répartition  
des AF selon  
le minimum  
parcellaire



# PROGRAMME DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE EN MILIEU RURAL

## ACTION OPERATIONNELLE DE PROXIMITE

Ayant été initiée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, l'opération de l'Assistance Technique et Architecturale en Milieu Rural est un programme d'actions en faveur du monde rural, financé par le Ministère et la Région, et visant l'encadrement de la composante Habitat et son environnement en mettant à la disposition des familles démunies un encadrement aussi bien technique qu'architectural lors de la construction de leurs habitations. Ce qui permet aux agglomérations et douars de disposer d'une base de données en matière de gestion urbaine et contribue à l'amélioration de l'infrastructure et des conditions de vie de la population rurale.



Ainsi, dans la perspective de garantir la préservation et la valorisation des caractéristiques architecturales et urbanistiques locales, améliorer la qualité de l'habitat, maîtriser l'urbanisation dans le monde rural et contribuer à la lutte contre l'exode rural, l'Agence Urbaine de Béni Mellal garantit la mise en place dudit programme en se basant sur une approche bien définie qui permet d'apporter l'assistance technique et architecturale aux collectivités locales pour la construction ou la modification des logements des populations rurales à travers le conseil, l'établissement de plans ainsi que le suivi de la réalisation.

Par ailleurs, une équipe interne a été désignée dans ce sens afin de couronner l'approche participative poursuivie par l'établissement et qui prend en considération les différentes spécificités de toutes les communes formant le ressort territorial de l'Agence.

Dans ce cadre, comme le montrent les résultats ci-après, la réalisation des plans gratuits et les études de restructuration ont formé l'objet essentiel du programme d'assistance technique et architecturale en milieu rural.

# BILAN DU PROGRAMME 2019-2021: CHIFFRES À RETENIR

## PLANS TOPOGRAPHIQUES ET ARCHITECTURAUX

**1899**  
DEMANDES  
REÇUES



**779**

PLANS TOPO.  
RÉALISÉS



**784**

PLANS ARCHI.  
RÉALISÉS



**321**

DOSSIERS  
INSTRUITS



**267**

AVIS  
FAVORABLE

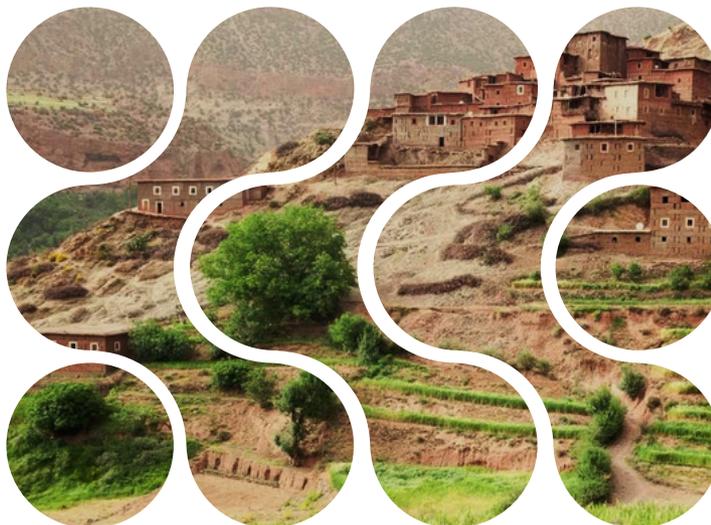
**26** COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

## ETUDES DE RESTRUCURATION

**9**  
ETUDES EN  
COURS DE  
RÉALISATION

**06** COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

**09** DOUARS CONCERNÉS



### **NB:**

*Une convention relative à la nouvelle version du programme pour les années 2024-2025-2026 a été signée par Mme la ministre lors de sa visite à Beni Mellal le 14 juin 2023.*

# CIRCULAIRE CONJOINTE : SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE DE LA CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, et le Ministère de l'Intérieur ont publié conjointement, le 28 avril 2023, une circulaire relative à la simplification de la procédure de la construction en milieu rural.

## OBJECTIFS



- ▶ Améliorer le cadre de vie des citoyennes et des citoyens;
- ▶ Encadrement et maîtrise de la construction en milieu rural;
- ▶ Généralisation de la couverture des zones rurales en documents d'urbanisme;
- ▶ Mise en place d'un programme pour l'assistance architecturale et technique gratuite des zones rurales.

C'est dans ce contexte que vient cette circulaire conjointe permettant la simplification de la procédure de la construction en milieu rural, à travers plusieurs mesures, notamment :

- **La délimitation des périmètres des douars non couverts par les documents d'urbanisme** par un comité provincial institué par les Walis et Gouverneurs, sous leur supervision afin d'unifier les modalités de traitement des demandes d'obtention du permis de construire en milieu rural;
- La mise en œuvre des dispositions relatives à **la tenue de la commission spécialisée prévue par l'article 35** du décret n° 2.92.832 en application de la loi n° 12.90;
- **L'allégement des pièces** constitutives des demandes d'obtention du permis de construction individuelle;
- **La mise en œuvre de l'assistance architecturale et technique** en faveur de la population du milieu rural, notamment celle des douars dont les périmètres sont déjà délimités.

# SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE DE LA CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL

## • SENSIBILISATION ET COMMUNICATION:



PROVINCE DE BENI MELLAL  
24/05/2023



PROVINCE DE AZILAL  
30/05/2023



PROVINCE DE KHOURIBGA  
31/05/2023



PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
01/06/2023

## • MISE EN OEUVRE DE LA CIRCULAIRE:

4

ARRÊTÉS  
GUBERNATORIAUX

24

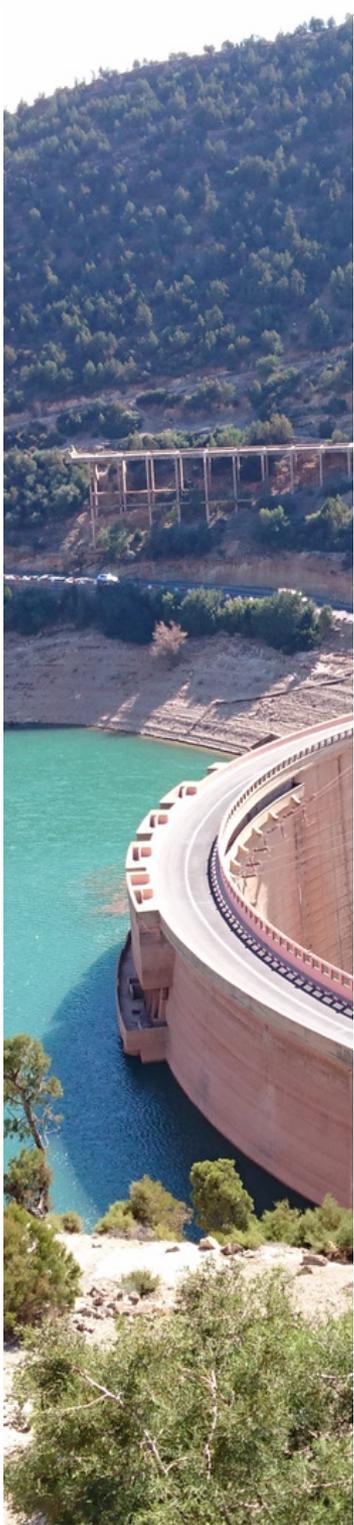
RÉUNIONS DE  
COORDINATIONS  
TENUES

92

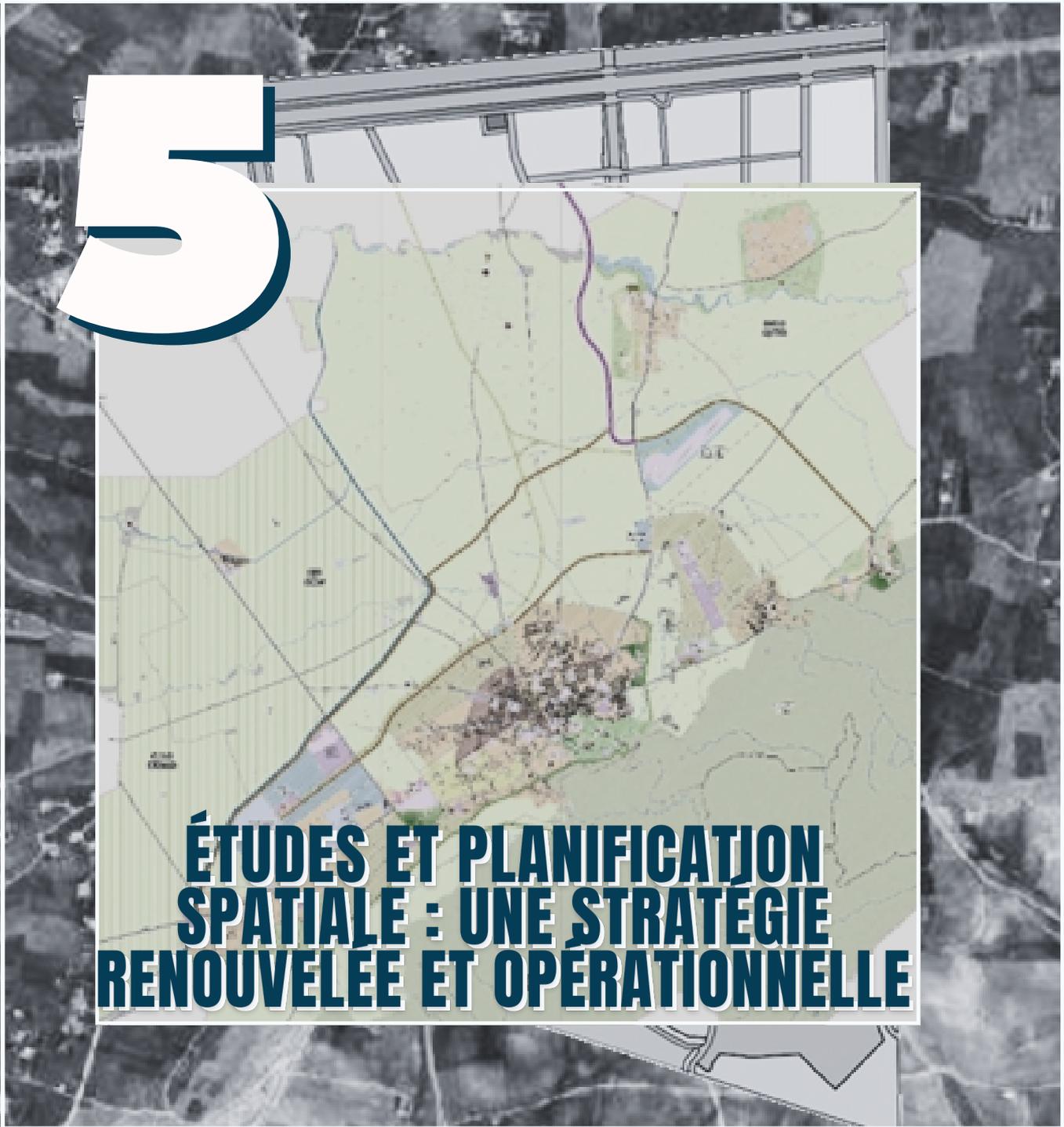
DOUARS DÉLIMITÉS  
APRÈS DIFFUSION  
DE LA CIRCULAIRE

508

SUPERFICIE  
TOTALE (HA)  
CONCERNÉE



5

The image features a grayscale aerial photograph of a landscape with a network of roads and fields. A semi-transparent white rectangular box is overlaid on the center of the image. Inside this box, a large white number '5' with a dark blue outline is positioned in the upper left corner. At the bottom of the box, the text 'ÉTUDES ET PLANIFICATION SPATIALE : UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE ET OPERATIONNELLE' is written in a bold, dark blue, sans-serif font with a white drop shadow. The background of the entire image is a solid dark blue gradient.

**ÉTUDES ET PLANIFICATION  
SPATIALE : UNE STRATÉGIE  
RENOUVELÉE ET OPERATIONNELLE**

# ÉTUDES ET PLANIFICATION SPATIALE : UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE ET OPERATIONNELLE

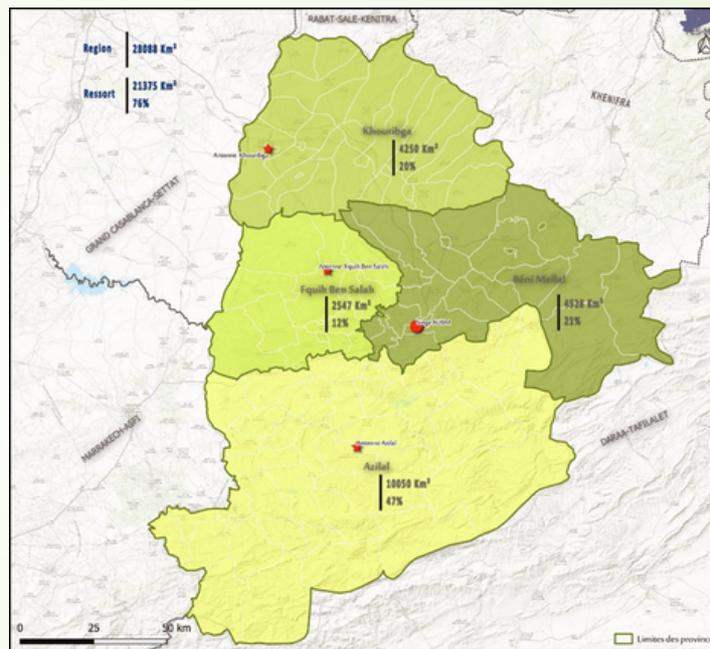
## LECTURE SPATIALE DU TERRITOIRE

**99%**  
TAUX DE  
COUVERTURE  
EN DU

**49.33%**  
TAUX D'URBANISATION

**21 375 Km<sup>2</sup>**  
SUPERFICIE

**2 235 823**  
POPULATION



- ▶ Position géographique stratégique (cœur du Maroc et sur un rayon de 300km<sup>2</sup> des grandes métropoles nationales) ;
- ▶ Des territoires d'intérêt national qui traversent la région : bassin hydraulique, massif montagneux, ressources en eaux forêts, ... ;
- ▶ Le plus grand périmètre irrigué de 200 000 Ha
- ▶ Ressources minières de premier ordre importantes : plateau des phosphates à Khouribga et Fqih Ben Saleh, plomb, zinc, cuivre, sel, fer, manganèse et nickel dans le Haut Atlas ;

# PLANIFICATION SPATIALE ET ÉTUDES : BILAN À RETENIR

L'AUBM, et dans la limite de son ressort territorial, s'est engagée dans une politique de planification urbaine assurant un développement équilibré, prospectif et volontariste. Ceci se traduit clairement dans les résultats et les actions effectuées durant l'année 2023 et via les nombreuses études urbanistiques qui sont établies en vue d'asseoir des bases solides d'aménagement urbanistique architectural et paysager, d'encourager l'investissement et l'urbanisme durable, d'améliorer la résilience sociale et environnementale et de promouvoir des modèles de production performants et durables.

Dans ce sens, et en adoptant une nouvelle approche de travail visant le repositionnement de l'AUBM, les résultats sont comme suit:

6

**DOCUMENTS D'URBANISME  
HOMOLOGUÉS**

1

**DOCUMENTS D'URBANISME  
EN COURS D'HOMOLOGATION**

1

**DOCUMENTS D'URBANISME  
EN PHASE DE LA COMMISSION  
CENTRALE**

5

**DOCUMENTS D'URBANISME  
EN PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE/DC**

4

**DOCUMENTS D'URBANISME  
EN PHASE DE LA COMMISSION  
TECHNIQUE LOCALE**

10

**DOCUMENTS D'URBANISME  
EN PHASES PRÉLIMINAIRES  
DE RÉALISATION**

6 PA ( Ouled Mbarek, Foum Oudi,  
Ouzoud, Sidi Aissa Ben Ali, Ouled  
Driss, Tagleft)

PDAR Imdahen

PA de Had Boumoussa

1 SDAU du Grand Khouribga;  
2PA (Ouled Bouazza, Ouled Zmam);  
2 PDAR (Anergui, Tilouguit)

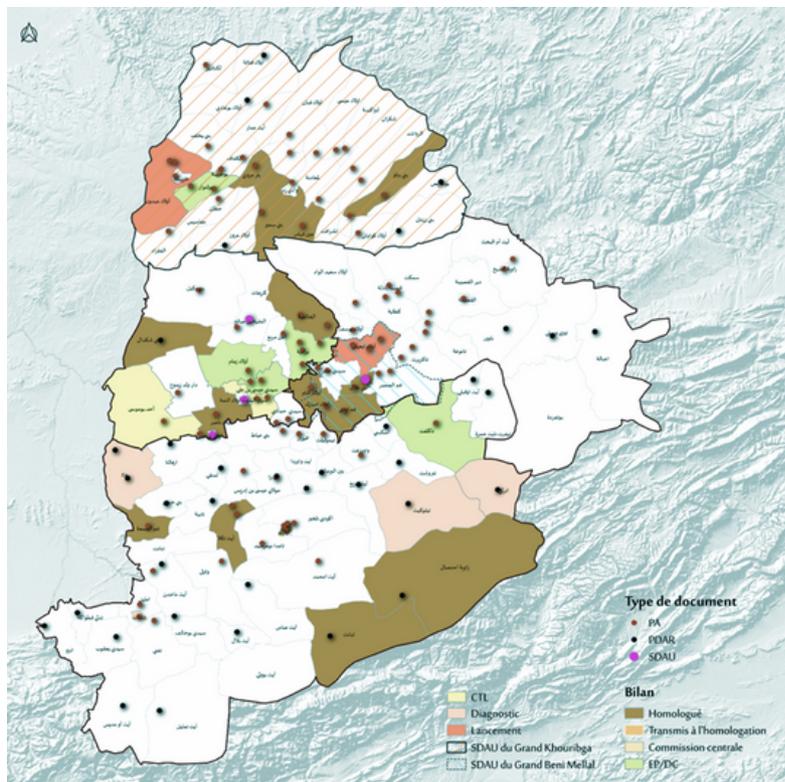
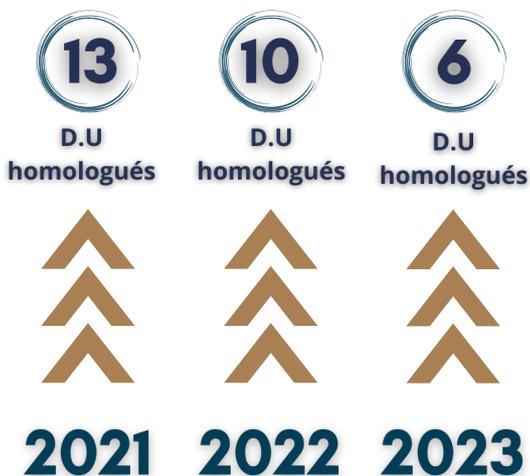
3 PA (Demnat, Ouled Ali, Ouled Abdoune);  
1PDAR (Bzou)

8 PA (Ouled Yaïch, Zouair, Ouled  
Mrah, Douar Jdid, Tidli Fetouaka,  
Bejaad, Mfassis, Ouled Azzouz)





## DOCUMENTS D'URBANISME HOMOLOGUÉS EN 2023



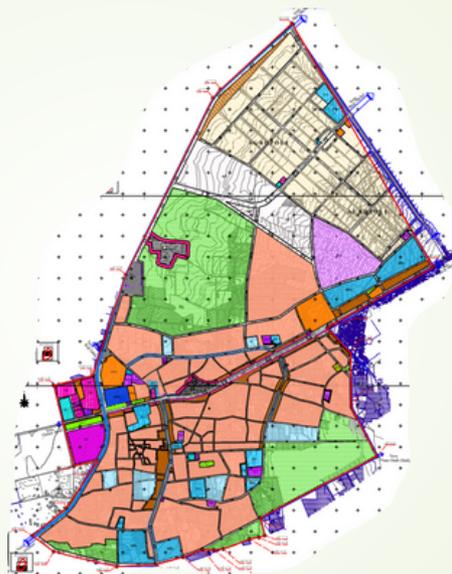
**113**  
COMMUNES  
TERRITORIALES

**172**  
DOCUMENTS  
D'URBANISME  
HOMOLOGUÉS

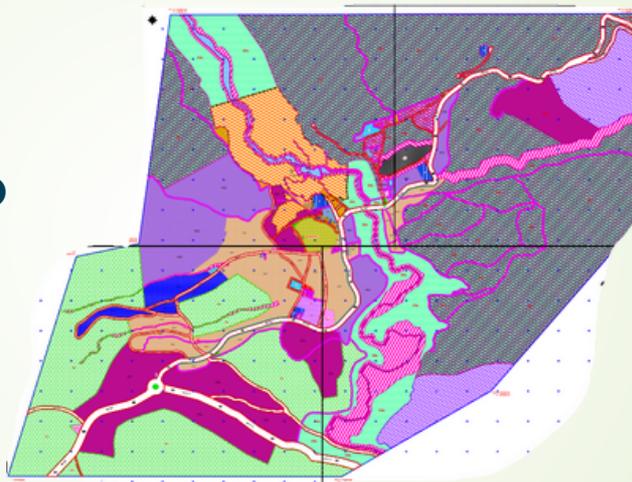
**99%**  
TAUX  
DE COUVERTURE

**EXEMPLES DE DOCUMENTS D'URBANISME  
HOMOLOGUES EN 2023**

**PA DE  
OULED  
MBAREK**



**PA DE  
OUZOU**



**TOUTES**

**LES VILLES DISPOSENT D'UN  
DOCUMENT EN VIGUEUR**

# RÉSILIENCE TERRITORIALE: ETABLISSEMENT DES CARTES D'APTITUDE À L'URBANISATION

## RISQUES



## OBJECTIFS

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ TERRITORIALE ENTRE LES EFFETS DES CATASTROPHES NATURELLES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BUT DE PRÉSERVER LA POPULATION ET LES BIENS ET RENFORCER LA CAPACITÉ CONTRE LES CRISES.



## RÉSULTAT SOUHAITÉ

IDENTIFIER, DÉLIMITER ET CARTOGRAPHIER LES ZONES À RISQUES POTENTIELS, SUR DES ÉCHELLES DIFFÉRENTES ET PAR CONSÉQUENT L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT QUI SERA LA BASE DE LA PLANIFICATION URBAINE DANS LES ZONES SENSIBLES.

## CARTES D'APTITUDE À L'URBANISATION EN COURS DE RÉALISATION



CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE BENIMELLAL



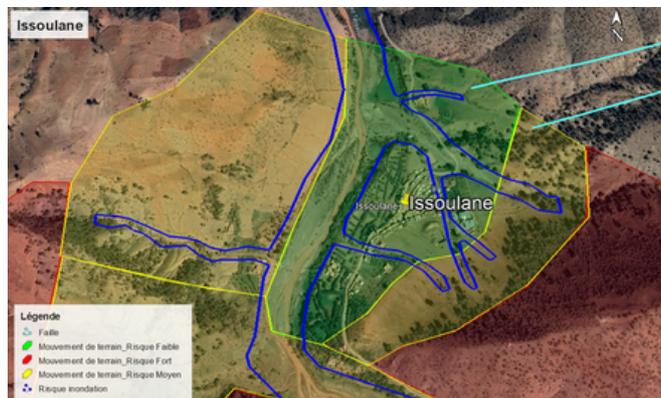
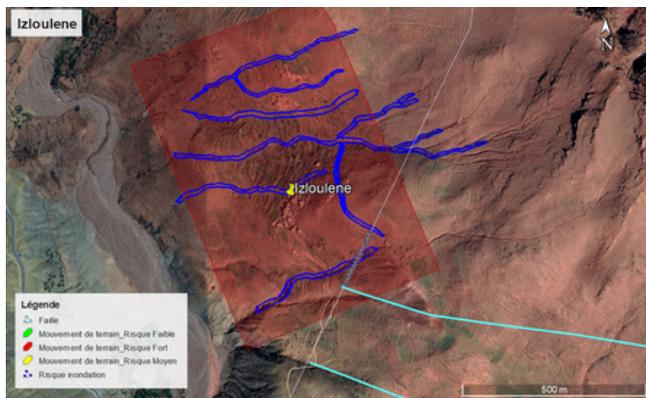
CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE AZILAL



CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE KHOURIBGA

# BÉSILIENCE TERRITORIALE: ETABLISSEMENT DES CARTES D'APTITUDE À L'URBANISATION

En outre, suite au séisme d'Elhaouz qui a causé des dégâts matériels et immatériels, notamment au niveau de la province d'Azilal, des cartes d'aléas à l'urbanisation ont été établis pour des douars relevant du ressort territorial des communes d'Ait Oumdis et d'Ait Tamlil.







**VERS UNE TRANSITION  
NUMERIQUE RESPONSABLE  
ET DURABLE**



# VERS UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET DURABLE

LA CONCENTRATION DE NOS ACTIVITÉS SUR LE DIGITAL DONNE DES RÉSULTATS

**100%**

DES SERVICES DE  
L'ÉTABLISSEMENT SONT  
DÉMATÉRIALISÉS

**+1800**

ABONNÉS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pour répondre aux nombreux défis, l'AUBM a développé un nouveau cadre de réflexion stratégique afin d'éclairer la route à suivre pour répondre aux enjeux du « pari numérique ».

Nous sommes tous engagés dans des projets de transformation numérique qui modifient en profondeur les pratiques traditionnelles de l'Établissement. Nous avons ainsi une triple responsabilité; tout d'abord celle de nous affranchir des effets de mode pour recentrer nos projets sur la création de valeur pour l'Agence, ensuite celle de penser les conséquences spatiales des choix technologiques et de les anticiper, voire de les prévenir et, enfin, mais ce n'est pas nouveau, celle de garantir la continuité des services numériques qui portent l'activité de l'établissement, ainsi que la maîtrise, tant technique qu'organisationnelle, de leur complexité.

## “WWW.AUBM.MA”: UN SITE WEB TOUT-EN-UN



L'Agence Urbaine de Béni Mellal continue à adopter une politique de proximité digitale. Pour ce faire, elle met à la disposition des citoyens, à travers son portail web officiel ([www.aubm.ma](http://www.aubm.ma)) dans sa nouvelle version, une armada de services en ligne :

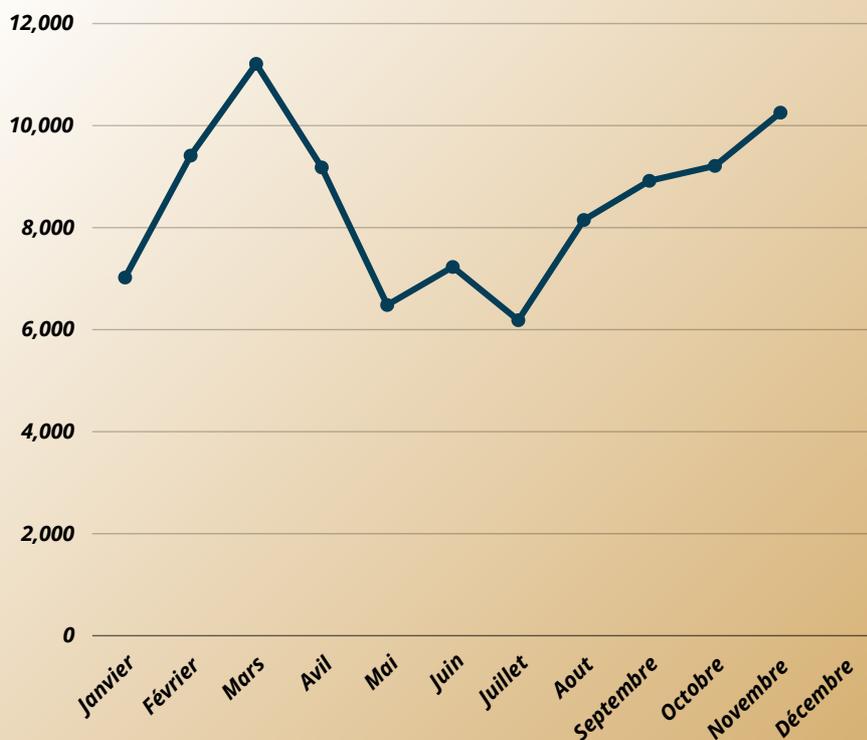
- La demande, le paiement des frais et l'octroi de la note de renseignement urbanistique en ligne ;
- Le paiement en ligne des services rendus ;
- La pré-instruction des dossiers de construire et de lotir ;
- La prise de rendez-vous en ligne avec les responsables de l'AUBM ;
- La Consultation des documents d'urbanisme (géoportail) ;
- Le dépôt et le traitement en ligne des réclamations et des requêtes ;
- La consultation du programme et des résultats en lignes des commissions d'instruction des projets.

**Vous avez été plus de 430 000 à visiter notre nouveau site web**



SITE WEB .. CE QU'IL FAUT RETENIR

# LA GRANDE STAT



**NOMBRE DE VISITEURS PAR MOIS DEPUIS LE  
DÉBUT DE L'ANNÉE 2023**

# LE GÉOPORTAIL NATIONAL : UN PARTAGE D'INFORMATIONS TERRITORIALES

Défini dans le cadre d'une vision stratégique au niveau national, le Géoportail national constitue un uniforme qui fédère l'ensemble de l'information géospatiale de la planification territoriale produite à l'échelle nationale. Il permet de faciliter l'accès à l'information géographique.

Cette plateforme digitale et interactive permet ainsi un accès à une offre territoriale en termes d'opportunités d'investissement offertes par les documents d'urbanismes homologués au niveau de tout le territorial national (hôtellerie, industrie, services, commerce...etc).

Ainsi, Cet outil incitatif à l'investissement a également pour objectif de consolider les efforts entrepris par le Ministère pour asseoir davantage les règles de transparence, d'accès à l'information pour tous et de la simplification des procédures.

De sa part, l'AUBM participe activement à l'alimentation de ce projet de géoportail national visant à accroître la résilience économique des territoires, et elle a réalisé de très bons résultats en faisant appel à ses propres ressources et aux compétences du personnel qui a pu numériser et intégrer 129 documents d'urbanisme.





7



**COMMUNICATION ET FORMATIONS: DES VECTEURS ESSENTIELS D'AMÉLIORATION**

# MAROCAINS RÉSIDENTS À L'ÉTRANGER

## NOUVELLES MESURES ET DISPOSITIONS

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Orientations Royales de SM le Roi Mohammed VI - Que Dieu L'assiste - qui oeuvrent à accueillir les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans les meilleures conditions, et en applications des instructions de Mme la Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville en vue d'assurer l'accompagnement et le soutien aux marocains du monde lors de leur séjour estival 2023, l'Agence Urbaine de Mellal a mis en place un plan d'action précis ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des services fournis au MRE.

Ce plan d'action vise précisément la mise en place et la prise des dispositions et mesures suivantes :

- Création d'un guichet unique au niveau du siège de l'Agence Urbaine de Béni Mellal et de ses antennes présentes dans les provinces de Fquih Ben Salah, Khouribga et Azilal ;
- Mise à la disposition des MRE un espace adéquat avec des supports de communication diversifiés (référentiels, procédures, lois, ...) ;
- Création d'une cellule de veille interne qui assurera la permanence après les heures officielles de travail et durant les samedis ;
- Organisation des journées portes ouvertes en faveur des MRE ;
- Amélioration des services en ligne à travers le portail web officiel ([www.aubm.ma](http://www.aubm.ma)) ;
- Dédier une ligne téléphonique spéciale (+212 5 23 48 40 64) aux demandes et interrogations des Marocains du monde ;
- Garantir une meilleure communication sur les dispositions prises à travers les pages officielles de l'AUBM sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter).



# RENCONTRES DE COMMUNICATION

## ÉCHANGES ET INTELLIGENCE COLLECTIVE

### 16/06/2023 - RENCONTRE DES COMPOSANTES DU MINISTÈRE



En célébration de la réussite qu'a connu la visite de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de la Politique de la Ville aux provinces de Béni Mellal et d'Azilal, une réception en l'honneur du personnel des composantes du Ministère a été organisée. Cet événement a eu lieu le vendredi 16 juin à dix heures du matin au siège de l'Agence Urbaine de Béni Mellal.

### 8 MARS- LES FEMMES DE L'AUBM DONNENT LE TON



Le 8 mars s'avère être une occasion parfaite pour favoriser la parole des femmes au sein de l'établissement.

Cette journée a été adéquate pour laisser les femmes s'exprimer sur leurs conditions de travail et ce qu'elles en pensent. Leur parole compte pour transformer et améliorer la situation.

Ainsi, une cérémonie à l'honneur des femmes a été organisée au niveau du Siège principal de l'AUBM. Des hommages et des honneurs ont été rendus par le Directeur rappelant le rôle fondamental que joue chaque Femme au sein de l'établissement quotidiennement et mettant l'accent sur leur sérieux et leur professionnalisme.



# PLAN DE FORMATION 2023

## ACCROÎTRE LE PATRIMOINE DE TALENTS DE L'ÉTABLISSEMENT ET ASSURER SA PÉRENNITÉ

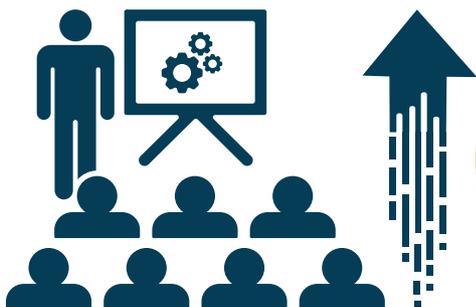
Organisées au bénéfice du personnel de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, les formations s'avèrent importantes dans la perspective de poursuivre et de garantir l'amélioration continue des compétences du personnel.

Un plan de formation a été instauré, depuis le début de l'année 2023, afin d'accroître le patrimoine de talents et d'assurer sa pérennité par la formation et par la transmission systématique des savoir-faire et de l'expérience acquise.

Les objectifs dudit plan de formation découlent de la stratégie et de la politique qualité de l'AUBM. A court terme, il s'agit d'améliorer les performances, à moyen terme, la formation accompagne les changements déjà entrepris, et permet d'acquérir les compétences manquantes. A long terme, c'est également un moyen de préparer l'établissement pour le futur en optimisant le management, l'innovation, etc.



Le plan de formation adopté a donc des objectifs bien définis, et c'est également le cas pour chacune des actions de formations mises en œuvre. Dans ce sens, durant l'année 2023, 02 formations ont été organisées au profit du personnel et 20 employés ont en bénéficié.



02

*formations  
organisées*

20

*employés en  
ont bénéficié*

# 2023 EN CHIFFRES

**17326**

*Citoyens  
et professionnels reçus*

**1375**

*Notes de  
renseignements  
délivrées*

**12539**

*Dossiers instruits*

**344**

*Requêtes traitées*

**6**

*D.U homologués*

**99%**

*Taux de couverture*

**100%**

*des services  
dématérialisés*

**97%**

*des DU en vigueur mis  
en ligne sur le géo  
portail national*

**+430 000**

*visites sur le site web*

# LES QR CODES POUR VOUS



*site web  
officiel*



*N.R.U*



*Documents  
d'urbanisme*



*Geoportail*



*Réclamations*



*services rendus*



*Pré instruction*



*Réseaux sociaux*

# INFORMATIONS DE CONTACT

## LIENS VERS NOS PAGES / RÉSEAUX SOCIAUX:



<https://www.facebook.com/AgenceUrbaineBM>



<https://www.instagram.com/agenceurbaineBM>



<https://twitter.com/AgenceUrbaineBM>



<https://bit.ly/aubm-youtube>



الوكالة الحضرية لبني ملال  
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ  
Agence Urbaine de Beni Mellal

Bd Hassan II, Quartier Administratif - B.P. 569  
Tél : +212 523 484 064  
Email : [aubm@menara.ma](mailto:aubm@menara.ma)





الوكالة الحضرية لبني ملال  
+ⵏⵔⵓⵙⵏⵓⵔⵉⵔⵉⵙⵉⵎⵉⵎⵉⵏⵉⵏ  
Agence Urbaine de Beni Mellal



**L'ANNÉE 2023**  
**UNE ANNÉE RICHE EN DÉFIS**

EDITION 2023

**YEAR BOOK**